

PYRAMIDES DE CHAUSSURES

DOSSIER DE PRESSE

21 SEPT. 2024

PARIS • LYON

#STOPBOMBINGCIVILIANS



PLUSIEURS DÉCENNIES D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES VICTIMES DES CONFLITS ARMÉS

1982

Il y a plus de 40 ans, un profond sentiment de révolte face à la détresse de milliers de Cambodgiens victimes de mines antipersonnel, fait naître chez les fondateurs de Handicap International la volonté farouche de les aider à se « remettre debout ».

La fabrication et la pose de prothèses permettent d'apporter des solutions aux victimes, mais n'enrayent pas les causes de ces drames : il devient évident qu'il faut agir au plus vite pour bannir ces armes.

1992

Forte de son expertise de terrain, Handicap International fonde, avec cinq autres ONG, la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL).

1997

Au terme de cinq années militantes marquées par la mobilisation conjointe de la société civile, des ONG et de certains États, le Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel est signé.

Les États parties s'engagent à ne plus utiliser, produire, stocker ou commercialiser ces armes destructrices, mais aussi à déminer les pays affectés pour que les populations puissent y vivre en sécurité.

La même année, Handicap International reçoit, avec ICBL, le prix Nobel de la paix pour sa contribution dans cette avancée capitale.

2019

Le processus diplomatique contre les armes explosives en zones peuplées est lancé.

70 États décident de s'engager pour la protection des civils et d'élaborer le texte d'un accord international.

2015

Alors que les guerres ont pris place au cœur des villes, Handicap International ne relâche pas le combat et s'attaque à la pratique de plus en plus répandue des bombardements dans des zones peuplées.

Il ne s'agit plus d'interdire un type d'armes spécifique mais d'encadrer drastiquement leur utilisation et certaines pratiques, responsables de la mort de milliers de civils et de la destruction d'infrastructures vitales.

Aux côtés de 19 autres ONG, HI fonde le Réseau international contre les armes explosives (INEW).

2008

Une nouvelle fois, la mobilisation citoyenne permet de faire pression sur les États pour aboutir, en décembre 2008, à la signature du Traité d'Oslo, interdisant les BASM.

2003

Le combat de Handicap International s'étend à la lutte contre les bombes à sous-munitions (BASM), dont 97 % des victimes sont des civils.

NOVEMBRE 2022



CONFÉRENCE DE DUBLIN, IRLANDE, NOVEMBRE 2022 | © E. FISCHER / HI

Reconnaissant les conséquences humanitaires dévastatrices des bombardements et des pilonnages des villes, 83 États* adoptent la Déclaration politique lors de la conférence de Dublin, le 18 novembre 2022.

Ils s'engagent ainsi à modifier et partager leurs politiques et pratiques militaires, avec pour principal objectif la restriction drastique de l'usage des armes explosives lourdes et imprécises dans les villes. Tout en faisant évoluer leurs pratiques, les États s'engagent, dans le même temps, à fournir, faciliter et financer durablement l'assistance aux victimes et aux communautés touchées.

*87 États aujourd'hui.

« BOMBARDEMENTS DES CIVILS : IL EST URGENT DE PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES »

Handicap International érige la 30^e édition de ses emblématiques Pyramides de chaussures afin de sensibiliser un large public sur le sort des civils, partout où les bombes pleuvent.

Le fort écho médiatique de certaines guerres, comme en Ukraine ou à Gaza, a mis en lumière l'effroyable sort des civils dans les conflits actuels. De nombreux pays sont concernés : Soudan, Syrie, Myanmar, Afghanistan... bombardements massifs de zones densément peuplées et même dans certains cas, utilisation d'armes interdites telles que les mines antipersonnel ou les bombes à sous-munitions... sans cesse, de nouveaux extrêmes sont atteints. En 2023, le nombre de civils tués par des armes explosives a plus que doublé par rapport à l'année précédente avec chaque jour, en moyenne, 95 victimes (tuées ou blessées), et toujours cette proportion effarante : quand les armes explosives visent les zones urbaines, 90% des victimes sont des civils. Le constat est sans appel. On ne peut plus parler de « dommages collatéraux ». C'est bien le Droit international humanitaire lui-même qui devient le dommage collatéral dans les conflits actuels.

Face à ces chiffres vertigineux, nous sommes souvent interrogés, en tant qu'acteur humanitaire et acteur de plaidoyer, sur les leviers dont nous disposons et dont disposent les citoyens pour agir à leur échelle et œuvrer pour renverser cette tendance inacceptable.

Les guerres ne s'arrêteront pas demain, mais le Droit international humanitaire (DIH) existe pour réglementer les pratiques militaires pour protéger les populations civiles pendant les conflits armés et empêcher de tels massacres. Les instruments du DIH au premier rang desquels les conventions de Genève, restent le meilleur outil dont nous disposons. Leur respect et leur promotion par les États et les forces armées ont permis, et permettent encore aujourd'hui de préserver les civils dans les situations de chaos que sont les conflits armés. L'entrée en vigueur du traité d'interdiction des mines antipersonnel en mars 1999, a permis de diviser par dix le nombre annuel de victimes de ces armes des lâches. De la même manière, les 124 États parties à la convention d'Oslo interdisant les bombes à sous-munitions ont détruit l'intégralité de leur stock – soit 1,489 million de bombes à sous-munitions qui ne pourront plus menacer les populations civiles !

En parallèle de notre action d'assistance aux communautés impactées par les conflits, nous devons continuer l'indispensable travail de plaidoyer : documenter, témoigner, alerter, dénoncer. C'est un travail qui s'inscrit dans une temporalité longue et qui se confronte souvent à l'urgence d'une crise. Inlassablement, nous devons interpeller les États et les rappeler à leurs responsabilités en matière de protection des civils, pendant et après les conflits : respecter les règles du DIH, garantir et financer l'aide d'urgence et à plus long termes pour les victimes et les opérations de déminage.

Le soutien et la participation du public à nos Pyramides de chaussures est un levier fondamental. C'est par la combinaison de la recherche de terrain, de la mobilisation citoyenne et du dialogue avec les acteurs politiques, que l'on pourra être le plus efficace pour se faire entendre et espérer limiter ou réduire les dévastations causées aux populations civiles par les conflits. Il s'agit ni plus ni moins de garder vivace, ensemble, par notre action et notre mobilisation, notre principe d'humanité.



ANNE HÉRY,
DIRECTRICE DU PLAIDOYER
ET DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES

PYRAMIDES DE CHAUSSURES

HANDICAP INTERNATIONAL *ORGANISE LA 30^E ÉDITION DES PYRAMIDES DE CHAUSSURES*

LES EMBLÉMATIQUES PYRAMIDES DE CHAUSSURES SONT DE RETOUR POUR LA 30^E ÉDITION !

Événement annuel de mobilisation citoyenne, les Pyramides de chaussures invitent les citoyens, politiques et médias à se mobiliser en signe d'indignation contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées et en soutien aux populations victimes des bombardements dans les conflits actuels.

UNE MOBILISATION CITOYENNE PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Dans le passé, la mobilisation citoyenne lors des Pyramides de chaussures a contribué à l'aboutissement de deux Traités majeurs d'interdiction d'armes conventionnelles (les mines antipersonnel en 1997 et les armes à sous-munitions en 2008) et une Déclaration politique inédite contre les bombardements en zones peuplées en 2022.

Cette année, l'événement se tient dans un contexte de hausse record du nombre de victimes d'armes explosives: entre 2022 et 2023, ce nombre a augmenté de 130 %, principalement en raison de l'escalade du conflit entre Israël et le Hamas depuis le 7 octobre 2023.

Dans un tel contexte, l'engagement citoyen est indispensable pour faire pression sur les gouvernements et leur montrer que la colère ne faiblit pas, tant que des pratiques militaires intolérables continueront de faire des victimes civiles.



LE PROGRAMME DES PYRAMIDES

Pour cette 30^e édition, les Pyramides de chaussures se déclinent en format mobile, avec une tournée tout au long de l'année dans plusieurs villes françaises, culminant à Paris et Lyon le 21 septembre.

En signe de protestation les visiteurs sont invités à lancer une paire de chaussures sur la Pyramide. Ils pourront également découvrir plusieurs espaces de sensibilisation et participer à des ateliers en lien avec les interventions de Handicap International.

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE :



DÉMONSTRATION DE DÉMINAGE EN DIRECT



PARTICIPATION À UNE SESSION D'ÉDUCATION AUX RISQUES LIÉS AUX ENGIN EXPLOSIFS



MISE EN SITUATION DE DISTRIBUTIONS D'URGENCE



JEU SUR L'ACHEMINEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE



PARCOURS EN PROTHÈSE ET EN FAUTEUIL ROULANT



VISITE D'UNE « ZONE DE CHAOS », JONCHÉE DE RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE ET DE GRAVATS



PYRAMIDES DE CHAUSSURES | LYON, PLACE BELLECOUR, 2023



QUE DEVIENNENT LES CHAUSSURES ?

Handicap International est partenaire de la Fédération française de la chaussure et de Refashion. Les chaussures en bon état seront vendues dans des boutiques solidaires, les autres serviront à fabriquer de nouvelles matières premières ou de nouveaux objets. La partie non recyclable deviendra un combustible alternatif utilisé comme énergie. Toutes les chaussures collectées feront l'objet d'une traçabilité, permettant de suivre leur nouveau parcours.

ARMES EXPLOSIVES ET BOMBARDEMENTS : HAUSSE ALARMANTE DU NOMBRE DE VICTIMES CIVILES

CES DERNIÈRES ANNÉES, NOUS ASSISTONS À UNE TENDANCE À LA HAUSSE DU NOMBRE DE VICTIMES DE MINES ANTIPERSONNEL ET DE BOMBES À SOUS-MUNITIONS, ALORS QUE CELUI-CI ÉTAIT EN BAISSÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

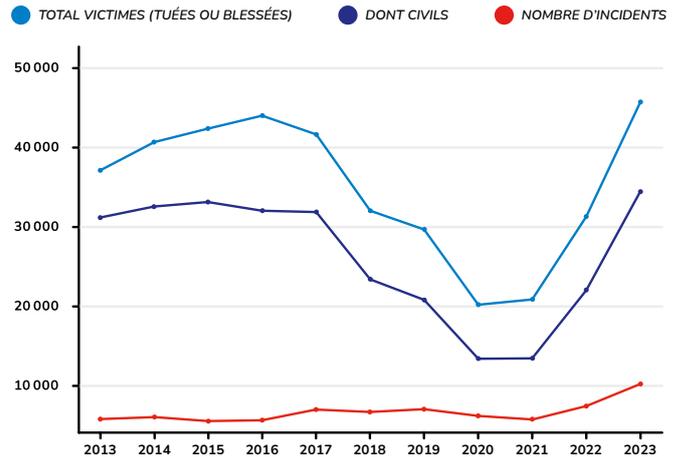
C'est par exemple le cas en Ukraine. Le signal envoyé est extrêmement inquiétant, puisqu'il concerne deux types d'armes explosives pourtant **bannies par le droit international humanitaire** en raison de leurs effets barbares, faisant pour victimes une très vaste majorité de civils. **Plus largement, les armes explosives se font de plus en plus meurtrières** : entre 2022 et 2023, le nombre de victimes civiles tuées par jour a augmenté de 130 %. Cette augmentation exponentielle est notamment due à l'escalade du conflit entre Israël et le Hamas à la suite des attaques du Hamas le 7 octobre 2023.

Depuis 2021, nous assistons à une recrudescence massive des violences causées par des armes explosives, alors que celle-ci était en baisse depuis 2017.

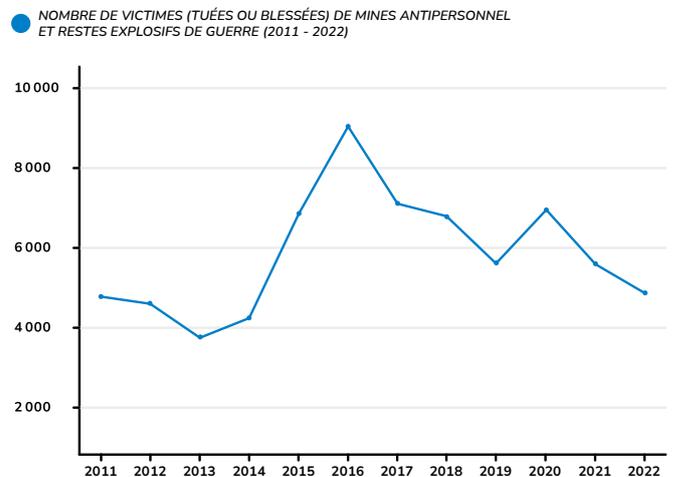
Ces chiffres records doivent nous alerter. Ils traduisent le drame qui se joue pour des milliers de civils, partout où les conflits armés font rage.



USAGE DES ARMES EXPLOSIVES DANS LE MONDE :
ÉVOLUTION DES DOMMAGES EN 10 ANS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VICTIMES DE MINES ANTIPERSONNEL
ET DES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE DANS LE MONDE



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VICTIMES
DES BOMBES À SOUS-MUNITIONS DANS LE MONDE



LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE *COMME SEULE BOUSSOLE*

L'ensemble de ces données remettent sur le devant de la scène les enjeux fondamentaux autour de la protection des civils et l'encadrement juridique des conflits armés. Les instruments du Droit international humanitaire existent pour réglementer les pratiques militaires lors des conflits armés et empêcher de tels massacres

ZOOM SUR LES INSTRUMENTS DU DIH

LES CONVENTIONS DE GENÈVE (1949)

Aujourd'hui ratifiées par 195 États, les Conventions de Genève constituent le socle fondamental du Droit international humanitaire. Elles permettent de faire une distinction entre les combattants, et celles et ceux qui ne participent pas à la guerre – à l'instar des civils. Les textes des Conventions contiennent notamment l'obligation des États à prendre toutes les précautions pour protéger les civils lors des conflits.

LE TRAITÉ D'OTTAWA (1997)

Le Traité d'interdiction des mines antipersonnel, dit Traité d'Ottawa, interdit l'usage, la production, le stockage, ou la commercialisation de ces armes destructrices. Ce Traité, qui a sauvé la vie de millions de personnes à travers le monde, est le fruit des efforts déterminés d'un petit groupe d'acteurs humanitaires. En menant des négociations acharnées avec les Nations Unies et les États, ces derniers ont marqué l'histoire en inventant une nouvelle forme de diplomatie.

TRAITÉ D'OSLO (2008)

Le Traité d'Oslo a permis l'interdiction des bombes à sous-munitions. Les sous-munitions sont des armes par nature indiscriminées et les restes de sous-munitions fonctionnent comme des mines antipersonnel. Le texte a notamment permis, sur les recommandations de Handicap International, d'intégrer une obligation d'assistance aux victimes de ces armes pour les États affectés.

DÉCLARATION INTERNATIONALE SUR LES BOMBARDEMENTS EN ZONES PEUPLÉES (2022)

Fruit de sept années de négociations diplomatiques, la Déclaration internationale ne concerne pas une arme en particulier mais les usages faits des armes explosives par les belligérants, lorsqu'elles sont utilisées en zones peuplées. Ce texte ambitieux vise plus largement à encadrer des pratiques militaires, en s'appuyant sur deux piliers essentiels :

1 | STOPPER L'UTILISATION DES ARMES LES PLUS DESTRUCTRICES DANS LES VILLES

Armes au périmètre de destruction étendu (ex. : bombes aériennes, obus d'artillerie), armes imprécises par nature (ex. : mortiers), armes dispersant de multiples munitions sur une zone (ex. : lance-roquettes multiples dits « Grad »).

2 | CONTRAINDRE LES ÉTATS À UN DEVOIR DE RÉPARATION

Obliger les États à soutenir, dans la durée, les populations civiles touchées par les bombardements et accompagner le long travail de déminage des villes.



KIEV, UKRAINE, MARS 2022 | © V. DE VIGUERIE / HI

INTERVIEW



OSLO, NORVÈGE, DÉCEMBRE 2008 | © KILIAN MUNCH

Qu'est-ce que le Droit international humanitaire (DIH) ?

Le Droit international humanitaire (DIH) est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas, ou ne participent plus, directement ou activement aux hostilités, et restreint le choix des moyens et méthodes de guerre. Son objectif est double : limiter les cibles et les formes de la violence armée et garantir des secours aux populations victimes du conflit. Le DIH a donc une finalité essentiellement pratique en ce qu'il organise les deux piliers de l'action humanitaire : **l'assistance et la protection**.

Les quatre Conventions de Genève de 1949 et les Protocoles additionnels I et II qui ont fait l'objet d'une adhésion ou d'une ratification universelle, constituent la pierre angulaire du DIH. Elles posent les principes cardinaux de la protection des civils lors de conflit armés, tels que l'interdiction d'employer des moyens et des méthodes de guerre de nature à causer des maux superflus ou des souffrances inutiles.

D'autres traités internationaux sont venus par la suite renforcer ce droit, notamment par l'interdiction de l'usage de certaines armes entraînant des conséquences indiscriminées sur les civils.

Quelles sont les obligations des États en matière de protection des civils ?

Trois principes visent tout particulièrement la protection des civils et obligent tous les États.

- **Le principe de distinction** entre les civils et les forces combattantes (armées régulières ou les groupes armés non-étatiques) ;
- **Le principe de proportionnalité**, c'est-à-dire que les dommages causés aux civils ne doivent pas être excessifs au regard du gain militaire attendu ;

- **Le principe de précaution**, qui oblige les acteurs à un conflit à prendre toutes les mesures nécessaires pour épargner les civils ou minimiser les dommages à leur rencontre.

Les Traités internationaux, contre les mines ou les armes à sous-munitions, interdisent purement et simplement non seulement l'utilisation de ces armes mais également leur production, leur stockage et leur transfert. Ils énoncent également l'obligation pour les États de fournir une assistance aux victimes, qui est un point essentiel de ces instruments juridiques.

Via ces Traités, des mécanismes de suivi sont mis en œuvre, permettant de suivre les actions mises en place par les États pour respecter leurs obligations. Ces outils sont importants afin de continuer à exercer une pression sur ces derniers.

Comment le dialogue entre une ONG telle que HI et les instances diplomatiques se forme-t-il ?

À partir des données récoltées par les équipes de HI sur le terrain, des rapports sont produits à destination des gouvernements et permettent d'engager ou d'approfondir le dialogue, de présenter des recommandations. HI participe à un certain nombre de conférences internationales à l'ONU, comme les conférences de révisions des Traités pour l'interdiction des mines et contre les armes à sous-munitions. Ces conférences sont l'occasion d'échanger avec des représentants étatiques, d'autres acteurs de la société civile et de faire passer les messages notre organisation. Nous poursuivons également des dialogues bilatéraux avec les diplomates, tout en mobilisant les parlementaires au niveau national. Il est essentiel de combiner différentes approches.

La formation de coalitions d'ONG facilite également ce dialogue avec les instances gouvernementales

et internationales. Les combats contre les mines, les armes à sous-munitions ou les armes explosives en zones peuplées ont et sont toutes menées en collectif, via l'ICBL (International Campaign to Ban Landmines), la CMC (Cluster Munition Coalition) et désormais au sein d'INEW (International Network on Explosive Weapons). Cette approche permet de mutualiser les forces de chaque organisation membre, de démultiplier les contacts privilégiés au sein des États et des organisations internationales, de toucher un public plus important et de mobiliser encore plus largement la société civile et les médias.

Combien de temps est-il nécessaire pour parvenir à un traité ou un accord international ?

Il n'existe pas de délai type pour parvenir à un traité ou un accord international car beaucoup de facteurs entrent en jeu. Par exemple sur **la question des mines** au début des années 1990, leur utilisation était encadrées par **la Convention sur certaines armes classiques**. Les discussions dans ce cadre sur leur interdiction étaient au point mort, notamment face à l'opposition d'États tels que les États-Unis. La création de l'International Campaign to Ban Landmines (ICBL) a permis de faire sortir les discussions de ce cadre, de mobiliser la société civile à travers le monde. Certains États, comme le Canada, se sont à leur tour mobilisés pour parvenir à l'adoption d'un Traité international en 1997.

Concernant l'adoption de la Déclaration politique contre l'usage des armes explosives en zones peuplées, il a fallu presque **11 ans** pour arriver à un texte, entre la création de la coalition d'ONG INEW et la signature de l'Accord international. Avant le début des négociations officielles avec les États autour d'un texte, il a fallu travailler sur le partage d'expertise entre les organisations de la société civile et auprès des États afin de documenter et démontrer le schéma spécifique des dommages provoqués aux civils quand des armes explosives sont utilisées dans des zones peuplées. Ensuite, un groupe d'États particulièrement investis a pris les devants et mis cette question au cœur de l'agenda international.

En novembre 2022, une Déclaration politique contre l'usage des armes explosives en zones peuplées a été adoptée par 87 États. Cela avait suscité d'immenses espoirs pour une meilleure protection des civils lors des conflits armés. Dès lors, n'est-ce pas

décourageant de voir le nombre de victimes civiles repartir à la hausse ?

Chaque victime civile des armes explosives en zones peuplées met les États face à leurs responsabilités. Oui, cette hausse est dramatique. Que cela soit à Gaza, en Ukraine, au Soudan, ces armes utilisées en zones peuplées, tuent, blessent, détruisent des infrastructures essentielles et contaminent sur le long terme des zones entières quand elles n'explorent pas. La signature de cette déclaration politique a permis de mettre cette question sur le devant de la scène internationale. Elle engage les 86 États qui l'ont adoptée. Parmi eux la France, les États-Unis ou encore l'Allemagne.

L'urgence est désormais que ces derniers mettent concrètement en œuvre les engagements qu'elle contient, sur la restriction de l'usage des armes les plus dévastatrices, sur l'assistance aux victimes et le déminage des zones contaminées. **Nous sommes dans un contexte international où les règles du Droit international humanitaire sont fortement mises à mal. Nous devons cependant, coûte que coûte, continuer à nous mobiliser** pour que ces normes soient respectées par l'ensemble des États. Au sein de la communauté internationale, l'influence, la pression par les pairs est une des sources de renforcement du Droit international humanitaire et de son respect. C'est pour cela que l'universalisation des Traités ou des textes comme celui de la Déclaration politique signée à Dublin est importante. Plus le nombre d'États adoptant un traité est important, plus cela stigmatise ceux qui s'y refusent.

Comment parvenir à exercer une influence sur les États et s'assurer qu'ils respectent bien leurs engagements ?

L'influence auprès des États ou la pression que l'on peut exercer passe par plusieurs mécanismes, notamment de suivi des Traités internationaux. Des réunions des États-parties, auxquelles la société civile et HI participent, sont organisées afin que les États puissent publiquement rendre des comptes sur les avancées ou les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de leurs engagements. Les objectifs de mise en œuvre sont revus et peuvent être renforcés.

La mobilisation citoyenne est également un levier fondamental pour exercer une pression sur les États, par le biais de signature de pétitions, ou par l'organisation d'événements médiatiques comme les Pyramides de chaussures –

les premières Pyramides ont joué un rôle immense lors de la campagne contre les mines antipersonnel et elles continuent aujourd'hui de jouer un rôle primordial d'alerte sur l'impact des armes et l'urgence de renforcer la protection des civils. Mettre en avant la parole des victimes est également un levier extrêmement puissant vis-à-vis des États. Des survivants, comme les activistes syriennes Marwa Almbaed et Nujeen Mustafa, ont partagé leurs témoignages déchirants lors du Forum sur la protection des civils et lors de la conférence du 23 avril sur le suivi de la Déclaration politique sur la protection des civils contre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. À cette occasion, elles ont lancé un appel crucial à l'action invitant les États à agir maintenant contre les effets dévastateurs des armes explosives.

Au sein de la communauté internationale, l'influence, la pression par les pairs est une des sources de renforcement du Droit international humanitaire et de son respect. C'est pour cela que l'universalisation des Traités est importante.

Lors de l'adoption du Traité d'Ottawa en 1997, et du Traité d'Oslo en 2008, les effets ont-ils été immédiats ?

À la suite de la signature d'un traité, les États doivent le ratifier afin que les obligations contenues dans ces conventions internationales deviennent légalement contraignantes. Arrive alors la phase de mise en œuvre des dispositions des Traités.

Il n'y a pas du jour au lendemain la disparition de toutes les armes interdites. Toutefois, pour Ottawa, nous avons rapidement constaté une baisse du nombre de victimes civiles. Entre 1999 et 2023 le nombre annuel de nouvelles victimes des mines a chuté de 80% passant de 23 000 à 5000.

Depuis la signature du Traité d'Oslo en 2008, 1,2 millions d'armes à sous-munitions et 178 millions de sous-munitions ont été détruites. Cela représente 99% des stocks des États-parties.

Dans quelles mesures ce dont vous êtes témoin sur le terrain peut-il nourrir vos orientations en termes de plaidoyer humanitaire ?

HI a un double mandat : agir sur le terrain pour améliorer le sort des personnes vulnérables et témoigner pour renforcer la protection de leurs droits, pendant et après les conflits. Modifier les

politiques au niveau international ou national est un effort de longue haleine pour objectiver et convaincre. La légitimité de HI repose sur sa présence sur le terrain, permettant de documenter la réalité des civils impactés par les armes explosives en collectant des données sur la contamination, les blessures, l'assistance aux victimes ou l'accès aux services de santé par exemple. Notre plaidoyer est ainsi nourri par des preuves et des témoignages de personnes concernées. Ensuite, les recommandations de HI auprès des instances internationales et nationales sont basées sur des données collectées par une variété d'acteurs : équipes de HI, experts techniques, ONG locales et internationales, agences de l'ONU, bénéficiaires de HI et pouvoirs publics.

A titre d'exemple, nous avons récemment publié une étude de cas sur l'impact des armes explosives en Ukraine, dans les zones difficiles d'accès. Nous avons documenté leurs impacts directs et indirects, notamment d'un point de vue social, en étudiant la contamination des champs autour d'un village. Outre le danger de ces restes explosifs de guerre, le sentiment de menace ressenti par les habitants du village les a conduits à réduire ou interrompre leurs déplacements, à cesser de cultiver leurs terres ou à arrêter leurs activités sociales, économiques ou professionnelles.

HI a ainsi publié une dizaine de rapports dans le cadre de la campagne pour protéger les civils contre les armes explosives utilisées en zones peuplées, en Syrie, au Yémen, à Gaza ou encore en Irak.



ELLIOT
DE FARAMOND

CHARGÉ DE PLAIDOYER
POUR LE DÉSARMEMENT,
LES CRISES ET LES CONFLITS

DOSSIER GAZA





« LE NIVEAU DE DÉVASTATION ET DE VIOLENCE EST SIDÉRANT. EN 30 ANS DE CARRIÈRE EN GRANDE PARTIE DANS L'HUMANITAIRE, JE N'AI JAMAIS ÉTÉ TÉMOIN DE DESTRUCTIONS D'UNE TELLE AMPLEUR. »

NICHOLAS ORR

Responsable de l'action contre les mines pour HI en territoires Palestiniens occupés

Fouad a neuf ans; il est originaire de Gaza. Réfugié dans un premier temps chez son oncle, il a été blessé lorsqu'une maison voisine a été bombardée. Transporté à l'hôpital Al-Najar puis à l'hôpital européen, Fouad a été opéré de la jambe et a enduré des jours de souffrance. Par la suite, les conditions de vie dans un abri scolaire ont aggravé ses blessures, entraînant une grave infection et la nécessité d'une nouvelle intervention chirurgicale. Sa vie autrefois active, remplie de football et de promenades à vélo, a été remplacée par la peur constante de l'effondrement des bâtiments et par des cauchemars. Incapable d'aller à l'école, Fouad aspire à retrouver son lit et sa maison. HI soigne sa plaie, change son pansement et lui apporte des soins en réadaptation.

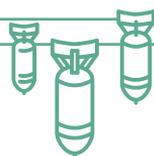
QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2023



6 000
BOMBES

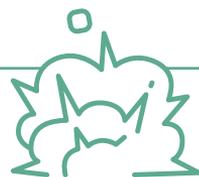
Au bout de 6 jours de crise, le 12 octobre 2023, l'armée de l'air israélienne avait déclaré avoir déjà largué 6 000 bombes soit l'équivalent du nombre de frappes rapporté sur l'ensemble du conflit de 2014.

99 %
des incidents impliquant l'utilisation d'armes explosives à Gaza ont eu lieu en zones peuplées



45 000

Les trois premiers mois après le début de l'escalade, on estimait à 45 000 le nombre de bombes larguées sur la bande de Gaza.



Gaza est le territoire qui compte le plus de civils tués ou blessés par les armes explosives en 2023. Entre 2022 et 2023, le nombre de victimes civiles a connu une augmentation de...

8 701 %

CONTEXTE DE LA GUERRE

Le 7 octobre 2023, une attaque de grande ampleur menée par le Hamas a fait 1 200 morts, et plus de 4 600 blessés parmi la population Israélienne. En parallèle, au moins 240 personnes ont été retenues en otage par le Hamas. L'offensive meurtrière menée par les forces Israéliennes à la suite de ce drame qui dure depuis presque un an a eu un impact dévastateur sur les civils. À ce jour, plus de 40 000 personnes ont été tuées et 90 000 personnes blessées. La situation humanitaire dans la bande de Gaza est catastrophique et la situation en Cisjordanie se dégrade tous les jours. L'intensité du conflit entrave la distribution d'aide humanitaire et de nombreux travailleurs humanitaires ont péri dans ce conflit dans le cadre de leur travail.

RÉPONSE DE HI

Handicap International travaille dans les Territoires palestiniens, en Cisjordanie et à Gaza depuis 1996. Depuis le 7 octobre, Handicap International, en partenariat avec des associations locales, répond à la crise humanitaire à Gaza en déployant une aide d'urgence, majoritairement dans les abris temporaires d'urgence, auprès des personnes déplacées. Handicap International est également présente dans les pays voisins de Gaza, notamment en Jordanie, au Liban et en Egypte.



USAGE MASSIF D'ARMES EXPLOSIVES

SCHÉMA DES DOMMAGES

La guerre en cours se caractérise par un usage particulièrement massif des armes explosives. Les campagnes de bombardements se déroulent sur une superficie de 365 km², soit l'équivalent d'une métropole comme Toulon en France.

Avec 2 millions d'habitants, Gaza est une des zones les plus densément peuplées au monde. Selon le Gaza Media Office, plus de 45 000 bombes ont été larguées sur Gaza en moins de 90 jours, dont des centaines de bombes de plus de 900 kilogrammes. Cela représente environ 500 bombes par jour larguées depuis le début de la crise.

Dans un milieu urbain aussi peuplé que Gaza, les conséquences de l'utilisation d'armes explosives lourdes et imprécises sont absolument dramatiques : les populations sont prises au piège sous des pluies de bombardements, dans une bande de terre d'à peine plus de 40 km de long, sans aucun endroit sûr où se réfugier.

« À Gaza, la population est soumise à l'une des campagnes de bombardement les plus intenses de l'histoire militaire. Il y a un nombre de frappes, de bombardements et de tirs d'artillerie qui est absolument phénoménal en termes de rythme et de concentration. »

Anne Héry, Directrice du plaidoyer

Outre la menace directe que représentent les armes explosives sur les civils, leur usage entraîne aussi un « effet domino »¹, à travers la destruction des routes et des infrastructures essentielles (hôpitaux, écoles, systèmes d'eau et d'assainissement, centrales électriques, etc.) qui complique l'accès à des services vitaux, notamment médicaux, et font obstacle à la délivrance de l'aide humanitaire, entraînant une augmentation du nombre de décès indirects.

À noter qu'à Gaza, en appliquant une estimation prudente, on compte quatre décès indirects pour un décès².

1. Briefing paper 2021. Explosive Weapons, The use of explosive weapons in populated areas - it is time to act. | 2. The Lancet. (2024). Counting the dead in Gaza : difficult but essential. 325-332. | 3. Handicap international. (2014). The Use of Explosive Weapons in Populated Areas – Explosive Contamination and Impact in Gaza



LA MENACE INVISIBLE LAISSÉE PAR LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE

Les bombardements et les pilonnages laissent derrière eux des zones fortement contaminées par les restes explosifs. En se basant sur un taux d'échec allant de 9 et 14 %, il est probable que plusieurs milliers de bombes n'aient pas explosé à l'impact et se retrouvent disséminées dans les ruines et sur toutes les surfaces du territoire³.

« Les restes explosifs de la guerre, tels que les bombes aériennes, les missiles, les projectiles d'artillerie et de chars, et d'autres munitions qui n'ont pas fonctionné comme prévu, restent dans les bâtiments, dans les rues et cachés sous les décombres, ce qui constitue une menace invisible mais directe pour la sécurité des personnes et celle de leurs communautés. Le contact avec ces munitions entraîne un risque de blessure grave ou de décès, et nous constatons déjà une augmentation du nombre de victimes. »

Gary Toombs, Directeur technique des opérations mondiales de déminage et de neutralisation des engins explosifs pour HI, lors de son retour de mission à Rafah (avril 2024)

Ces menaces nécessiteront des opérations de dépollution longues et complexes, afin de permettre toute reconstruction. En comparaison, 50 ans après la fin de la guerre du Vietnam, les opérations de déminage sont toujours en cours au Cambodge et au Laos.

DOSSIER GAZA



TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS, RAFAH, AVRIL 2024 | © HI

FUIR LORSQUE L'ON N'EST À L'ABRI NULLE PART

Moins d'un an après le début de l'escalade de la violence, Gaza est détruite à près de 60 %. Les habitations et les infrastructures civiles sont pour la plupart détruites. Les populations ont été contraintes de se déplacer à une dizaine de reprises, au fur et à mesure des opérations militaires menées par l'armée israélienne : d'abord du nord vers le sud de l'enclave, jusqu'à atteindre Rafah, à la frontière égyptienne, puis à nouveau plus au nord, vers Khan Younès et Deir Al-Balah – des zones pourtant déjà massivement bombardées. Aujourd'hui, 9 personnes sur 10 sont déplacées à Gaza⁴ dans une zone de plus en plus restreinte. Les ordres d'évacuations réguliers sont une barrière supplémentaire à la distribution d'aide humanitaire.

Lors de ces déplacements forcés, les civils circulent au milieu d'infrastructures détruites, dont beaucoup sont fragiles et peuvent s'effondrer à tout moment. Ils sont ensuite contraints de vivre dans des endroits surpeuplés, dans des conditions désastreuses où toute ressource vient à manquer : absence d'eau, de nourriture, d'abris, d'électricité... Les séparations qui déchirent les familles ou les communautés, la perte de son habitation ou de ses moyens de subsistance peuvent avoir des effets dévastateurs sur la santé mentale et le bien-être des individus. Ces événements traumatisants peuvent entraîner des conséquences psychologiques profondes et durables.

L'EFFONDREMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

Les attaques contre les services de santé sont un problème persistant et peuvent constituer une violation du Droit international humanitaire, mais l'escalade de la violence a grandement empiré la situation. En mai 2024, seulement 33 % des hôpitaux de Gaza et 30 % des centres de soins de santé primaires fonctionnaient, en raison des attaques répétées et des pénuries de fournitures médicales vitales, de carburant et de personnel. Les bombardements massifs et systématiques commis par les forces israéliennes ont un impact

dévastateur sur l'ensemble du système de santé. Les médecins ne peuvent offrir aux patients que l'aide la plus élémentaire. Seules les interventions chirurgicales d'urgence sont effectuées, dans des conditions épouvantables : souvent éclairées avec une lampe de poche ou un téléphone, avec le minimum d'anesthésiques et d'analgésiques. Le personnel médical à Gaza est également touché par les bombardements systématiques :

À l'hôpital indonésien, il y avait environ six ou sept spécialistes de la réadaptation, mais malheureusement, certains ont été tués lors des bombardements, d'autres ont perdu leur maison et d'autres encore ne peuvent pas se rendre à l'hôpital en raison des bombardements en cours, des infrastructures détruites et de la pénurie de carburant pour se déplacer. »

Ahmad (nom fictif), kinésithérapeute déplacé du Nord, alors en poste dans un hôpital à Rafah, en novembre 2023.

UNE GÉNÉRATION DE PERSONNES AMPUTÉES

Une grande majorité des personnes qui arrivent à l'hôpital à Gaza ont été amputées ou souffrent de lésions de la moelle épinière. Les chiffres sont énormes en grande partie à cause des types d'armes utilisées et de l'impossibilité d'accéder à des soins médicaux adéquats. Pour les personnes amputées, la perspective de recevoir une prothèse permettant de retrouver une vie debout reste malheureusement lointaine.

« Le manque de personnel médical et de fournitures essentielles à Gaza empêche les interventions chirurgicales nécessaires pour préparer le moignon. Dans le contexte des blessures de guerre causées par des armes explosives, des opérations multiples, y compris la reconstruction des membres et la chirurgie plastique, sont souvent nécessaires. Ces procédures ne sont actuellement pas disponibles à Gaza, et les gens devront attendre longtemps avant d'obtenir une prothèse. »

Reham Shaheen, experte en réadaptation chez HI

La plupart des blessures (fractures, lésions de la moelle épinière, amputations et brûlures) nécessitent de la rééducation pour aider les patients à conserver ou retrouver la mobilité et éviter des handicaps permanents. Pourtant, de nombreux blessés fuient en voiture, à pied ou à dos d'âne. Ils arrivent dans des abris ou des hôpitaux surpeuplés avec des blessures qui ne sont pas soignées pendant des jours, entraînant des complications et des infections potentiellement mortelles.

L'IMPACT DES BOMBARDEMENTS SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Pour les personnes handicapées, la situation est extrêmement périlleuse. Celles qui ont été déplacées à l'intérieur du pays et séparées de leurs aidants perdent souvent leurs appareils d'assistance, ce qui rend presque impossible l'évacuation ou la fuite. L'inaccessibilité des abris informels aggrave encore leurs conditions de vie, tandis que les personnes souffrant de handicaps mentaux sont exclues à la fois des abris et des services de santé.

Cet impact dramatique sur le système de réadaptation survient alors que le nombre de blessés et les besoins en réadaptation fonctionnelle – pour aider les personnes à conserver ou à retrouver leur mobilité et à éviter les handicaps permanents – montent en flèche. **La limitation ou la privation totale de l'accès aux services de soin pour les personnes blessées ou handicapées constitue une violation du Droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.**





NICHOLAS ORR

RESPONSABLE DE L'ACTION CONTRE
LES MINES POUR HI EN TERRITOIRES
PALESTINIENS OCCUPÉS

Nicholas Orr a 25 ans d'expérience dans le domaine du déminage. D'abord instructeur au sein de l'armée britannique, il met désormais son expérience à profit du déminage humanitaire. Son expertise concerne notamment l'évaluation de la contamination et de ses conséquences et la neutralisation de tous types d'engins explosifs. Au cours de sa carrière, il est intervenu dans de nombreux pays : Afghanistan, Irak, Mali, ou encore Ukraine. Aujourd'hui, Nicholas Orr travaille chez Handicap International en tant que responsable des opérations de déminage à Gaza.

Près de dix mois après l'escalade de la violence entre Israël et le Hamas, comment décririez-vous la situation actuelle à Gaza ?

Le niveau de dévastation et de violence est sidérant. En 30 ans de carrière en grande partie dans l'humanitaire, je n'ai jamais été témoin de destructions d'une telle ampleur. Pour donner un ordre d'idée, Mossoul, en Irak, était proche, mais cela reste encore loin derrière. J'ai travaillé dans cinq conflits, dans des contextes très différents. Je n'ai jamais rien vu de tel. Le bilan humain est au-delà du concevable.

Comment la situation sur place a évolué depuis le 7 octobre ?

La violence est sans fin et implacable. La population fait preuve de résilience, ce qui est admirable compte tenu des épreuves quotidiennes et de l'absence de refuge. Il n'y a pas de solution en vue. Les opérations militaires de l'armée israélienne, leur intensité et leur mode opératoire, ont évolué. Les prochaines étapes m'inquiètent : le manque d'assainissement, d'hygiène et d'eau potable mènera à la transmission de maladies – et donc, à la multiplication des décès.

Avec l'été, nous voyons beaucoup plus de victimes de maladies qui auraient pu être évitées.

Qu'est-ce qui vous a le plus choqué lors de votre visite à Rafah à la fin du mois d'avril 2024 ?

Nous sommes arrivés début mars, en provenance d'Égypte. À la frontière, nous avons informé les autorités de notre intention de nous déplacer et nous nous sommes rendus au bâtiment de HI. Je pouvais entendre les bombardements et voir les flashes des explosions. Mon collègue m'a expliqué qu'il s'agissait de Khan Younès. Nous avons partagé le logement avec deux familles adorables. Elles nous ont accueillis chaleureusement, j'ai joué avec leurs enfants, nous avons partagé de la nourriture, bu du café et ri. Pendant ce temps, les bombes tombaient à Khan Younès, à 5 à 6 km de là. Je me souviens du plus jeune enfant et j'espérais qu'il ne se souviendrait pas de cela. Je pense que le souvenir le plus marquant et le plus poignant de mon séjour sera la beauté et l'humanité des personnes que j'ai rencontrées et que je considère comme des amis. Il y a de bonnes et de mauvaises personnes dans

chaque société. Je pense que j'ai eu beaucoup de chance avec l'équipe de HI.

Quelle est la nature de la contamination causée par les armes explosives à Gaza ?

A-t-elle des caractéristiques propres ?

La contamination est incroyablement diverse. J'ai vu des petits projectiles d'artillerie, de grands projectiles navals, et beaucoup d'armes larguées par voie aérienne. Il s'agit majoritairement de projectiles d'artillerie anti-blindage. Ils pèsent environ 900 kg, dont 400 kg de charge hautement explosive. Lorsqu'ils sont largués sur un immeuble, ils traversent chaque étage et explosent sous l'immeuble qui s'élève, puis s'effondre comme un château de cartes. Si l'explosion n'a pas tué tous les occupants, le toit en béton le fera. C'est une très grosse bombe, très puissante, et malheureusement très bien conçue.

Peut-on dire que le contexte urbain aggrave la situation ?

Absolument, à différents degrés, chaque détonation a trois effets principaux : une explosion, une fragmentation et une onde de choc. Une bombe est conçue pour exploiter au moins l'un de ces aspects et l'amplifier. Par exemple, une grenade produit une petite explosion, une onde de choc négligeable, mais un large effet de fragmentation qui peut être mortel.

Une bombe d'une tonne, larguée en milieu urbain, détruit facilement sa cible : avec l'onde de choc qui se propage rapidement et loin à travers le sol, les fondations des bâtiments, les infrastructures et les canalisations sont complètement écrasées

et deviennent irréparables. L'explosion ne fait aucune distinction, elle va dévaster les rues et balayer la moindre résistance, décimant tout ce qu'elle touche. Le contenant de la bombe vole en éclats tranchants et incandescents de chaleur. Toutes les fenêtres sont soufflées, et les éclats de verre, ainsi que tous les débris, sont emportés à plus de 500 mètres par seconde, provoquant encore plus de dégâts. Les voitures, les boutiques, les étals, les animaux, et les gens sont pulvérisés. Ça détruit tout. On entendait ça des douzaines de fois, le jour, la nuit.

En tant qu'opérateur en explosifs et munitions (EOD), quel est, selon vous, le plus grand défi posé par la contamination de Gaza ?

J'ai vingt ans de carrière dans ce domaine. D'après mon expérience, je dirais que le plus grand défi à Gaza est : la diversité extrême de la contamination par des munitions non explosées dans une zone densément peuplée. Pour lutter contre cela, nous aurons besoin de l'aval des autorités pour déminer le territoire, sous la tutelle d'une instance de coordination, comme l'Autorité nationale de l'action antimines. Sans cessation des hostilités, nous ne pouvons rien commencer. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu pour, dans un premier temps, évaluer la contamination et les risques.

Ensuite, la densité de population à Gaza sera un vrai défi pour les opérations de décontamination : dans l'état actuel des choses, nous n'avons pas les conditions de sécurité requises pour détruire des bombes non explosées. Une fois qu'il y aura la volonté politique de commencer à dépolluer, nous pourrons mettre des équipes sur place pour déminer. Tout ceci est

extrêmement lointain et représentera des décennies de travail.

Quel est le pourcentage de munitions qui n'ont pas explosé à l'impact ?

Quel risque cela représente-t-il pour la population ?

Chaque type de munition non explosée a son taux d'échec, qui est pondéré par la cible visée : le béton armé offre plus de résistance que le sable, ce qui explique un taux d'échec plus bas en zones urbaines, par exemple. Les statistiques indiquent un taux d'échec moyen de 10 à 12 %. Le calcul est alors facile : si 100 000 obus d'artillerie ont été largués sur Khan Younés (je ne connais pas le chiffre exact), nous aurons entre 10 000 et 12 000 munitions non explosées dans les décombres, sans compter les restes de bombes explosées, que je n'inclus pas dans le calcul. Comme les gens veulent naturellement récupérer leur maison, ils ont souvent tendance à nettoyer les engins eux-mêmes. Cela se termine rarement bien... Encore une fois, travailler en coordination avec l'Autorité nationale de lutte contre les mines, avoir un numéro vert, mener des campagnes sur les réseaux sociaux et organiser des sessions de sensibilisation aux risques liés aux armes explosives peut aider à réduire le danger. Chez HI, nous nous engageons dans tous ces domaines.

Quels sont les effets et les conséquences des bombardements sur les civils ?

Le problème de la contamination à Gaza durera pendant des générations. On continue de s'occuper des munitions non explosées de la Seconde Guerre mondiale au Royaume-Uni

et en Europe. Si vous voyez une bombe, il vous est demandé de ne pas vous en approcher et vous avez à disposition un numéro vert pour signaler sa présence. À Gaza, nous pouvons sensibiliser et conseiller sur les bonnes pratiques à adopter, en attendant que les autres conditions que j'ai mentionnées soient réunies.

Les dommages psychologiques vont affecter toute la population, avec toutes les conséquences négatives possibles : orphelins, veuves, habitations détruites, personnes déplacées...

Si les bombardements à Gaza s'arrêtaient aujourd'hui, combien de temps cela prendrait-il ?

La décontamination des bâtiments et des munitions non explosées est toujours en cours à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine. La guerre a eu lieu il y a 30 ans et l'ampleur des destructions urbaines étaient bien moindres. Doublez cela. Ensuite, revoyez votre résultat encore à la hausse.

Comment les gens peuvent-ils se protéger des bombardements à Gaza ?

D'abord, éloignez-vous des zones de combat le plus vite possible. Si des brochures sont larguées par l'armée israélienne pour annoncer un bombardement, suivez les conseils indiqués. Si vous avez l'opportunité d'apprendre sur la contamination et ses risques, comme lors d'une session de sensibilisation, participez-y. Apprenez à reconnaître le danger. Le message général concernant les munitions non explosées est : reconnaître, s'éloigner et signaler. Ensuite, enseignez ces messages aux autres.

PROTÉGER LES CIVILS DES BOMBARDEMENTS : UN ENJEU HUMANITAIRE PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Idlib, Gaza, Rafah, Alep, Raqqa, Donetsk, Kharkiv ou encore Marioupol... ces villes martyres des bombardements symbolisent les pratiques inacceptables des conflits actuels aux lourdes conséquences sur la vie des civils. Quand les armes explosives sont utilisées en zones peuplées, 90% des victimes sont des civils. Les armes explosives tuent et blessent les civils, provoquent des traumatismes psychologiques lourds, détruisent des infrastructures vitales comme des écoles, des centres de santé, des routes, etc., forcent les populations à fuir. Les bombardements laissent également derrière eux des restes explosifs de guerre qui menacent la vie des civils longtemps après la fin des combats.

LES EFFETS DÉVASTATEURS SYSTÉMIQUES DES ARMES EXPLOSIVES DANS LES VILLES

ONG, Organisation des Nations Unies, Comité international de la Croix-Rouge et experts militaires ont minutieusement démontré le caractère systémique des effets dévastateurs causés par l'utilisation d'armes à large rayon d'impact dans les villes et les zones peuplées. Des villes comme Raqqa ou Mossoul, aujourd'hui presque entièrement détruites par les bombardements, sont la preuve que lorsque des armes explosives à large rayon d'impact sont utilisées dans des zones peuplées, les dommages collatéraux sont systématiquement disproportionnés.

« Aujourd'hui, avec l'urbanisation très forte des conflits, les civils se retrouvent pris au piège des combats. Des méthodes de guerre d'un autre temps, tels que les pilonnages ou les bombardements et l'utilisation de certaines armes autrefois destinées à des champs ouverts mais désormais utilisées dans des zones peuplées, sont dévastatrices. Utilisées dans des zones peuplées, les victimes de ces armes sont à 90% des civils. Chaque victime civile est une victime de trop. »

Elliot de FARAMOND, responsable de plaidoyer
à Handicap International

De lourds traumatismes pour les civils

Par leur effet de souffle et de fragmentation, ces armes créent des blessures complexes qui requièrent un accès immédiat à des soins médicaux et à une chirurgie traumatologique appropriée. De plus, elles nécessitent des soins médicaux postopératoires souvent complexes sur le long terme.

L'impossible retour des populations

L'usage des armes explosives est l'une des principales causes des déplacements de populations. Or, longtemps après la fin des conflits, les zones bombardées restent dangereuses pour les civils. La pollution des sols par les restes explosifs de guerre empêche le retour des populations chez elles. De plus, sans véritable perspective de reprise d'une vie économique (terres agricoles rendues inutilisables par les restes explosifs de guerre, villes presque entièrement rasées par l'intensité des frappes, infrastructures vitales détruites ou endommagées), les civils qui ont fui se retrouvent souvent sans possibilité de retour à une vie normale.



L'aide humanitaire empêchée

L'utilisation des armes explosives dans les villes empêche l'acheminement de l'aide humanitaire et met les travailleurs humanitaires en danger. Quand certaines villes comme Raqqa ou Mossoul sont presque entièrement détruites, l'accès humanitaire y est forcément contraint en raison du danger que représentent les restes explosifs de guerre. Par ailleurs, le déminage dans les villes, particulièrement complexe, peut rendre l'accès aux populations en détresse plus long.

DÉCLARATION INTERNATIONALE SUR LES BOMBARDEMENTS EN ZONES PEULÉES : VERS UNE MEILLEURE PROTECTION DES CIVILS

Après plusieurs années de lutte acharnée, Handicap International, aux côtés du Réseau international sur les armes explosives (INEW), des agences onusiennes, de la société civile et des délégations d'États est parvenue à la signature d'une Déclaration politique visant à mieux protéger les civils contre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. Reconnaisant les conséquences humanitaires dévastatrices des bombardements et des pilonnages des villes, 87 États ont adopté depuis le 18 novembre 2022 à Dublin ce texte ambitieux, les engageant à :

- Drastiquement restreindre toute utilisation d'armes explosives lourdes et destructrices dans les zones urbaines ;
- Modifier leurs pratiques et doctrines militaires, et faire preuve d'une plus grande transparence sur leurs opérations militaires ;
- Fournir, faciliter et financer durablement l'assistance aux civils, aux victimes et aux communautés touchés ;
- Appeler leurs alliés et les autres États à rejoindre la Déclaration et à faire évoluer leurs pratiques.

Si la reconnaissance officielle par un grand nombre d'États – dont certains actifs militairement, à l'instar des États-Unis – des souffrances humaines causées par les bombardements et les tirs d'obus sur les villes et les villages est porteuse d'espoir pour l'avenir, il reste à continuer à inciter les États non-signataires à adhérer à la Déclaration. Il est, en outre, essentiel que les États signataires joignent les actes à la parole, en élaborant des politiques au niveau national qui modifient les pratiques sur le terrain.

Handicap International continuera, sans relâche, de faire pression pour que des politiques et des mesures concrètes visant à restreindre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées soient appliquées.

Avril 2024 : La première Conférence de suivi de la Déclaration politique s'est tenue à Oslo. L'objectif principal est d'installer un cadre de discussion avec une prochaine conférence prévue en 2025 au Costa Rica. La mise en œuvre des engagements par les États signataires et la promotion de la Déclaration politique sont au cœur des échanges.





MOSSOUL, IRAK, OCTOBRE 2022 | © T. NICHOLSON / HI

L'UTILISATION MASSIVE D'ARMES INTERDITES

LES BOMBES À SOUS-MUNITIONS (BASM)

Les bombes à sous-munitions se présente sous la forme d'un conteneur, largué par voie aérienne ou tiré par voie terrestre. Le conteneur s'ouvre dans les airs et éjecte un grand nombre de sous-munitions – des « bombelettes » – sur une très large zone. Chaque BASM peut contenir jusqu'à 600 sous-munitions. 5 à 40 % des sous-munitions n'explosent pas à l'impact, ce qui en fait des mines terrestres miniatures pouvant exploser à tout moment, dès la moindre manipulation. Ces restes explosifs constituent une menace pour les civils, parfois plusieurs dizaines d'années après un conflit.



Exemple : Lance-roquette multiple Smerch (9M55K) et sous-munitions 9N210

Portée : 20-70 km
Nombre de sous-munitions : 72

Bien qu'interdites, les BASM sont de moins en moins stigmatisées. Les attaques par armes à sous-munitions ont tué ou blessé au moins 987 personnes en 2022, selon le rapport 2023 de l'Observatoire des armes à sous-munitions, dont 890 en Ukraine. La Russie utilise des armes à sous-munitions de manière répétée en Ukraine depuis février 2022. L'utilisation par les forces ukrainiennes a également été signalée. En juillet 2023, les États-Unis ont commencé à transférer à l'Ukraine une quantité indéterminée de leurs stocks. L'armée du Myanmar et les forces gouvernementales syriennes ont utilisé des armes à sous-munitions en 2022. Il y a quelques semaines, en juillet 2024, la Lituanie a tranché pour se retirer du Traité d'Oslo – une première dans l'histoire de ce Traité. Handicap International est extrêmement préoccupée par les signaux ainsi envoyés par les États et les conséquences humanitaires désastreuses sur les civils que cela aura dans les pays où ces armes sont utilisées.

LES MINES ANTIPERSONNEL

Particulièrement meurtrières, les mines antipersonnel sont conçues pour exploser du fait de la présence, de la proximité ou du contact d'une personne et destinée à mettre hors de combat, blesser ou tuer une ou plusieurs personnes. Les mines antipersonnel continuent de tuer et de mutiler bien après la fin des hostilités. Ce sont principalement les civils qui en subissent les terribles conséquences.



Exemple : PMN-2

Hauteur : 54 mm
Diamètre : 121 mm
Poids : 415 g

Les données les plus récentes indiquent que les mines antipersonnel ont massivement été utilisées sur le territoire ukrainien par les forces russes. Cette situation est sans précédent : un pays ne faisant pas partie du Traité contre les mines antipersonnel utilise ces armes sur le territoire d'un État membre. Des mines antipersonnel auraient également été utilisées par les forces ukrainiennes à proximité d'Izium, en 2022, alors que la ville était sous contrôle russe. Depuis 2021, l'Ukraine a vu son nombre de victimes multiplié par 10.

3 CARACTÉRISTIQUES D'ARMES EXPLOSIVES À BANNIR DES VILLES

PÉRIMÈTRE DE DESTRUCTION ÉTENDU

Comprend l'ensemble des armes dont la puissance destructrice à l'impact dépasse par nature la cible et menace de détruire des infrastructures vitales.

Exemple : OFAB 250-270

Longueur : 1456 mm Diamètre : 325 mm
Poids : 250 kg Portée : 3 km

La bombe OFAB 250-270 est une grosse bombe à fragmentation, chargée seule sur un avion. Elle est conçue pour toucher des cibles dispersées.



IMPRÉCISION INHÉRENTE À L'ARME

Comprend toutes les armes disposant d'un système de lancement indirect et imprécis.

Exemple : Mortier

Longueur : 155 cm Diamètre : 8,1 cm
Poids : 17 kg Portée : 3100 m

Le mortier est une pièce d'artillerie à tube court et à fort calibre dont les projectiles, par leur trajectoire parabolique, peuvent atteindre des objectifs masqués ou enterrés.



DISPERSION DE MULTIPLES MUNITIONS

Comprend tous les systèmes d'armement capables de disperser plusieurs munitions à la fois, et ayant la capacité de couvrir une très grande surface.

Exemple : Roquette Grad 2000 ou « Orgues de Staline »

Longueur : 287,5 cm Diamètre : 12,2 cm
Poids : 66 kg Portée : 40 km

La roquette Grad (grèle) est utilisée dans un lance-roquettes au sol ou installée sur un véhicule de combat pouvant lancer jusqu'à 40 roquettes non guidées en moins de 20 secondes.

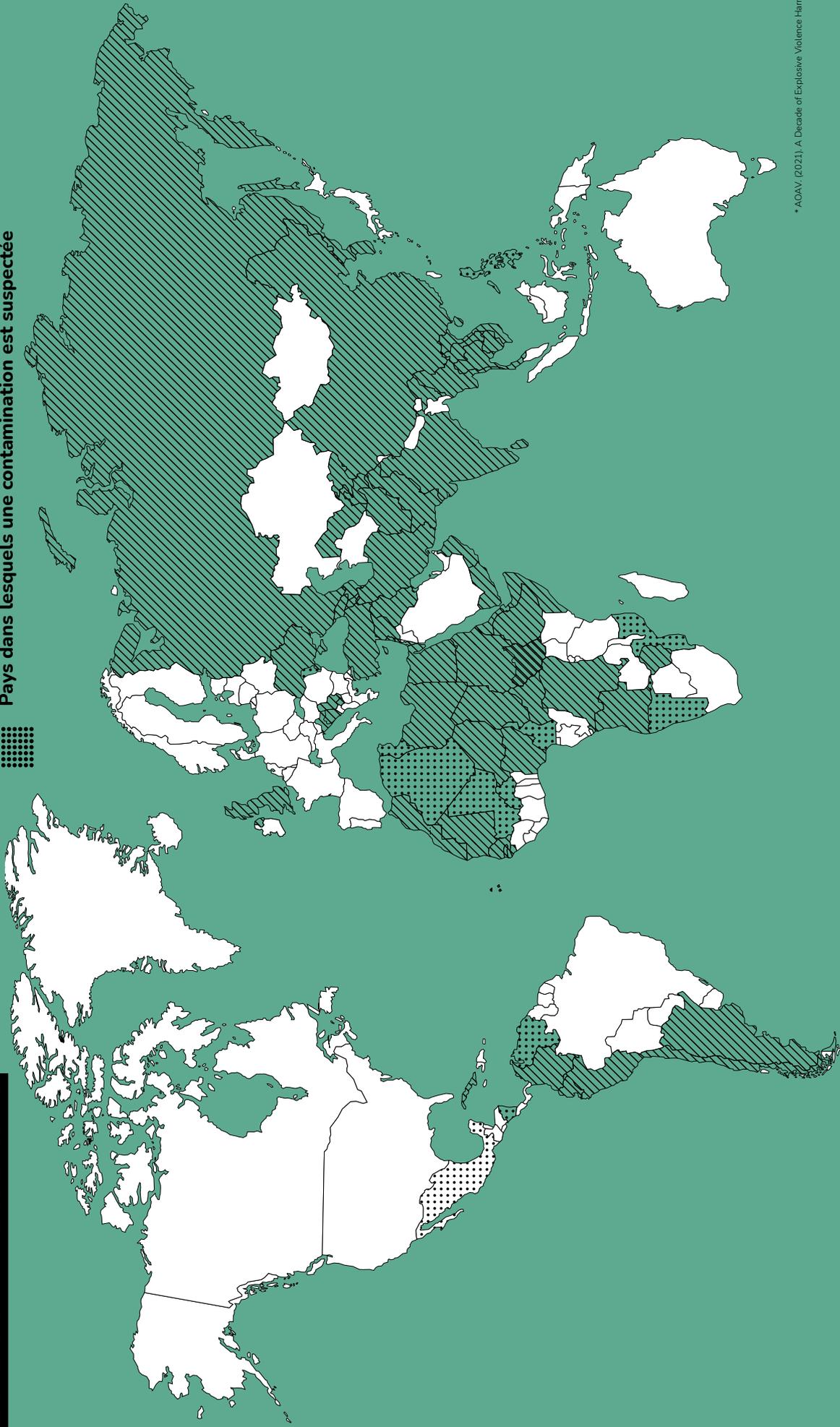


LES MARQUES INDELÉBILES DES CONFLITS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

PAYS FRAPPÉS PAR LES ARMES EXPLOSIVES EN 2023*

/// Pays et territoires contaminés par les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions et les restes explosifs de guerre

••••• Pays dans lesquels une contamination est suspectée



* OAV. (2021). A Decade of Explosive Violence Harm.

LES VILLES BOMBARDÉES

**THÉÂTRE DES GUERRES
URBAINES DE CETTE DÉCENNIE,
LES VILLES SONT LE SYMBOLE
DU MÉPRIS LE PLUS TOTAL POUR
LA VIE DES CIVILS. DESTRUCTIONS
D'INFRASTRUCTURES VITALES, RESTES
EXPLOSIFS DE GUERRE SOUS DES MILLE-
FEUILLES DE GRAVATS... MÊME APRÈS
LES CONFLITS, LES CIVILS CONTINUENT
À PAYER LE LOURD TRIBUT
DES BOMBARDEMENTS URBAINS.**

SANAA YEMEN

**DEPUIS 9 ANNÉES CONSÉCUTIVES, LE YÉMEN SUBIT
UNE GUERRE CIVILE QUI A FAIT PLUS DE 300 000 MORTS
DEPUIS 2014. CETTE GUERRE DIVISE LE GOUVERNEMENT
YÉMÉNITE ET LES HOUTHIS, UN GROUPE DE REBELLES
ARMÉS. ILS S'AFFRONTENT À TRAVERS DE VIOLENTS
COMBATS EN ZONES URBAINES.**

Sanaa, la capitale du Yémen, est particulièrement impactée par ces affrontements. Située à l'ouest du pays, la ville a subi de multiples bombardements au cours des dernières années. Les populations locales se retrouvent piégées et paient le lourd tribut des affrontements, notamment les plus jeunes. Si les destructions des infrastructures causées par les frappes aériennes, les mines terrestres et les bombardements causent de terribles souffrances, l'usage des armes explosives produits chez les enfants yéménites des traumatismes physiques et psychiques désastreux.

Une étude menée à Sanaa, la capitale du Yémen, a révélé que 79 % d'entre eux souffraient d'un syndrome de stress post-traumatique. Dans une enquête similaire, 20 % ont déclaré avoir toujours peur, 52 % ont déclaré ne jamais se sentir en sécurité lorsqu'ils sont séparés de leurs parents et 16 % ont affirmé être rarement ou jamais en mesure de se détendre.

HOMS SYRIE

**DEPUIS BIENTÔT 13 ANNÉES, LA GUERRE CIVILE
RAVAGE LE PAYS ET PLONGE LA POPULATION DANS
UN CONTEXTE DE CRISE HUMANITAIRE CONTINUE.
EN 2023, LE NOMBRE DE VICTIMES CIVILES, BLESSÉES
OU TUÉES PAR L'UTILISATION D'ARMES EXPLOSIVES,
A AUGMENTÉ DE 38% PAR RAPPORT À 2022.
LE NOMBRES D'INCIDENTS CAUSÉS PAR LES ARMES
EXPLOSIVES N'AVAIT PAS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉ DEPUIS 2019.**

La ville de Homs, située à l'ouest du pays a subi de multiples bombardements depuis plusieurs années. En 2023, elle figure parmi les villes ayant subi le plus de bombardements par des armes explosives en Syrie. Les civils font partie des populations les plus vulnérables face à ces attaques, notamment les femmes et jeunes filles qui représentent une grande partie des victimes des armes explosives. L'attaque la plus meurtrière pour les femmes et jeunes filles a eu lieu le 5 octobre 2023 à Homs, elles constituaient 97 % des victimes civiles tuées par des drones qui visaient initialement une cérémonie militaire. Sur les 56 civils tués, 39 femmes et 1 jeune fille ont été tuées et 150 personnes ont été blessées.

KHERSON UKRAINE

**L'UKRAINE CONTINUE DE SUBIR DES DÉGÂTS
IMPORTANTES SUR SON TERRITOIRE DEPUIS FÉVRIER
2022. AUJOURD'HUI, ELLE EST LE SECOND PAYS
AU MONDE AYANT LE PLUS DE CIVILS TUÉS ET BLESSÉS
PAR DES ARMES EXPLOSIVES.**

La ville de Kherson, à l'ouest du pays a été particulièrement touchée par les armes explosives : 2 122 civils ont été blessés ou tués d'après le rapport sur les armes explosives 2023 produit par l'AOAV. Après 2 ans sous le feu des bombardements, bon nombre d'infrastructures essentielles comme les routes, les logements, les hôpitaux et les écoles ont été touchées.

En plus d'exacerber les besoins humanitaires, ces campagnes de bombardements, en contaminant les terres, ont créé une « menace invisible » dans l'esprit des habitants, les conduisant à restreindre leurs déplacements, à cesser de cultiver leurs terres ou à cesser leurs activités sociales, économiques ou professionnelles. L'isolement, les bombardements constants et le manque de soins essentiels entraînent des répercussions sur la santé mentale et psychosociale et affecteront ces communautés pendant des années.



40 ANS DE COMBATS POUR RENDRE LE MONDE *PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIF*

Depuis 1982, Handicap International agit aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Dans 60 pays, nos équipes démontrent que des solutions sont possibles pour améliorer leurs conditions de vie, favoriser leur inclusion dans la société et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Aujourd'hui, l'association déploie 466 programmes d'action à travers le monde.



SECOURIR

Aide d'urgence aux populations victimes de guerre, de catastrophes naturelles et humanitaires. **1 380 591 PERSONNES***
Plateforme logistique.



INCLURE

Insertion sociale, scolaire et professionnelle, moyens de subsistance. **850 439 PERSONNES***



DÉFENDRE

Promotion et défense des droits des personnes handicapées et des victimes de guerre.



APPAREILLER

Prothèses et rééducation physique des personnes handicapées. **536 309 PERSONNES***



PROTÉGER ET DÉMINER

Déminage humanitaire, éducation aux dangers des mines antipersonnel et des armes explosives. Réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap. **833 304 PERSONNES**



SOIGNER

Prévention des handicaps, santé maternelle et infantile, soutien psychologique. **858 769 PERSONNES***



*Bénéficiaires directs :

Personnes ayant reçu un bien ou un service dans le cadre d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2023.

CONTACT PRESSE

Clara Amati
06 98 65 63 94
c.amati@hi.org

SUIVEZ-NOUS SUR

Facebook
Twitter
Instagram
LinkedIn

EN SAVOIR PLUS

handicap-international.fr

pyramides-de-chaussures.fr



**handicap
international**